

M. Bigg: J'éprouve de la sympathie pour les travailleurs canadiens, car je l'ai été toute ma vie avant mon arrivée à la Chambre. C'est le plus dur travail que j'aie jamais exécuté et le gouvernement perçoit encore plus de 50 p. 100 de mon revenu. Cela peut sembler un montant élevé ou infime selon qu'on considère le montant brut ou net. Je ne suis pas très heureux de constater que le gouvernement s'empare de plus de 50 p. 100 de mon revenu. Je suis certain que ceux qui m'écoutent ou qui prendront le temps de lire le hansard ou les journaux locaux pour voir mes tristes propos ce soir sont également mécontents. Je voudrais que ce ne soit pas vrai, mais malheureusement ce l'est. Je n'aime pas adopter une attitude négative. Je ne suis pas porté aux jérémiades.

Je ferai quelques propositions positives pour contourner la situation. Voici la première: Ne suivez pas chaque dieu étrange qui se présente, que ce soit le regretté M. Carter ou un autre. Aucun Canadien n'a le monopole du savoir. Dans son magnifique rapport sur la fiscalité, M. Carter a commis quelques erreurs monumentales. Il a semblé oublier que la plus-value n'est pas exclusive aux propriétaires forains, aux spéculateurs et aux agioteurs. Certaines plus-values sont gagnées par des gens qui acquièrent des biens par un labeur acharné et des épargnes de toute une vie. Ils travaillent dur à déblayer un terrain pour y construire une maison, à empiler des pierres pour une clôture, afin d'avoir un sol arable. Ils ont le droit de léguer cela à leurs fils et à leur veuve.

Aussi longtemps que nous aurons des agences de l'État comme la Commission du blé et les offices de commercialisation pour vendre les produits récoltés sur les petites fermes, les étudiants pourront obtenir leurs parchemins dans un régime d'enseignement en grande partie gratuit. Ils ont droit à leurs théories. J'en ai lu plusieurs ces dix dernières années, et la plupart m'ont ennuyé mortellement parce qu'elles semblent apporter des réponses globales aux problèmes de l'agriculture. Certains de ces diplômés d'université n'ont même jamais trait une vache. Ils ont presque paralysé l'agriculture au Canada. Ils ne se rendent pas compte que l'agriculture est plus que la prétendue efficacité, qui consiste à utiliser une charrue et un tracteur plus gros et meilleurs pour travailler la terre davantage pour avoir des fermes plus grandes et meilleures. Ils ne se rendent pas compte qu'il y a encore des gens qui aiment la terre et qui voudraient y demeurer aussi longtemps qu'ils en auront les moyens, malgré tout ce que le gouvernement du Canada peut faire pour leur rendre la vie aussi difficile que possible. Tous les gouvernements ont été, jusqu'ici, coupables de fautes semblables. Je ne dis pas qu'il est

possible de dégourdir un gouvernement, mais chaque ministre de l'Agriculture est un peu plus sage lorsqu'il quitte son poste que lorsqu'il y a accédé. Je dis au ministre de l'Agriculture (M. Olson): Ne perdez pas votre temps à écouter vos 40 spécialistes. Une fois, de temps à autre, vous devriez rendre visite aux agriculteurs qui traient encore les vaches et élèvent des volailles. Le ministre devrait se rendre compte qu'il s'agit d'une réalité très importante au Canada. Que Dieu nous vienne en aide si nous n'avons un endroit où aller nous reposer lorsque nous ne pourrions plus supporter la vie trépidante des villes. Il est parfois nécessaire de retourner à ce genre de vie. En conséquence, nous ne devrions pas fermer toutes les fermes familiales au Canada pour répondre aux vœux des gens bien pensants qui se disent socialistes—communistes, ou que sais-je encore—et qui prétendent que l'État a le droit de vous dicter votre conduite. Vous pouvez empêcher l'État de se mettre le nez dans vos chambres à coucher, mais pouvez-vous l'empêcher de se mettre le nez dans votre poulailler? Je dis qu'il est temps que le gouvernement se réveille.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Comme il est dix heures, il est de mon devoir de mettre en délibération les questions qui doivent être débattues en ce moment.

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

AIR CANADA—WINNIPEG—TRANSFERT DE LA BASE À LA NORTHWEST INDUSTRIES LIMITED

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'espérais que le nouveau ministre des Transports (M. Jamieson) serait ici ce soir pour répondre à ma question. En disant cela, je compte avoir un signe de son remplaçant, mais personne ne bouge. Si j'attends une demi-minute, quelqu'un viendra peut-être.

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Je répondrai à sa place.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le sympathique ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et d'autres affaires, a offert de s'en occuper.

Le mercredi 23 avril, comme en fait foi la page 7864 du hansard, j'ai posé une question au député de Trinity (M. Hellyer), qui était alors ministre des Transports. Je lui demandais à quelles conditions feraient face les employés d'Air Canada après le transfert de